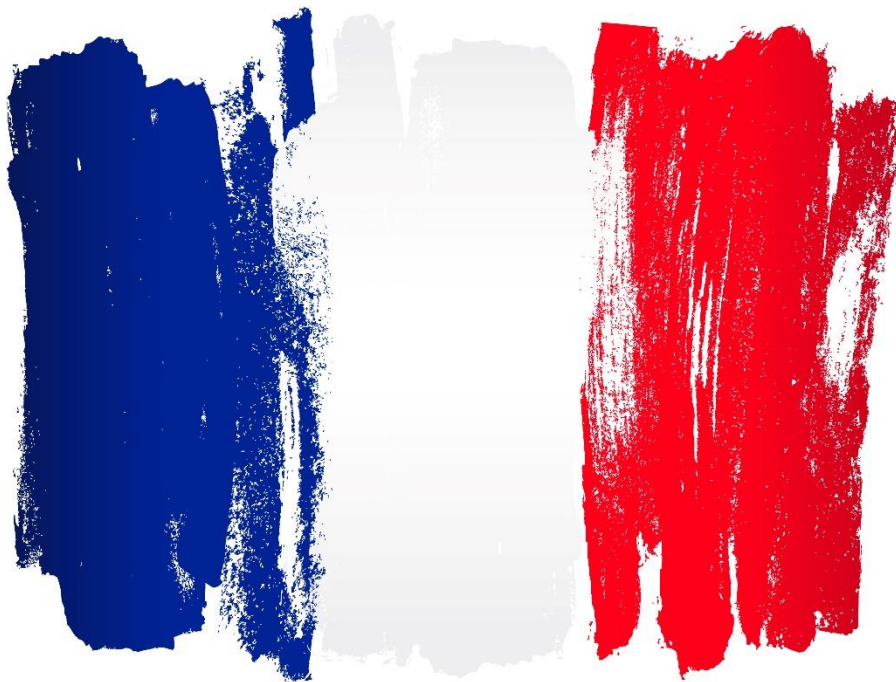




# ***RÈGLEMENT 2021***



**VICTORY CONCEPT**   
*RACING EVENTS*

**EPREUVE IAME – Victory Concept**

43, Rue Clément Ader 77230 Dammartin en Goële - FRANCE

Tél : 01 60 54 06 18 Fax : 01 60 54 10 05

Mail : [info@victory-concept.com](mailto:info@victory-concept.com)

## SOMMAIRE

1. RÈGLEMENT SPORTIF	Page 3
2. RÈGLEMENT	Page 3
3. OBLIGATIONS GÉNÉRALES	Page 4
4. PRINCIPE ET DÉROULEMENT	Page 6
5. CLASSEMENTS	Page 6
6. DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM	Page 8
7. LICENCES	Page 8
8. PILOTES ADMIS	Page 9
9. KARTS ET MATÉRIELS ADMIS	Page 9
10. SÉCURITE GÉNÉRALE	Page 12
11. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE	Page 13
12. GRILLE DE DÉPART	Page 14
13. PROCÉDURE DE DÉPART	Page 15
14. SUSPENSION D'UNE COURSE	Page 15
15. REPRISE D'UNE COURSE	Page 15
16. ARRIVÉE	Page 15
17. PARC FERMÉ	Page 15
18. INCIDENTS	Page 15
19. DROITS D'ENGAGEMENT ET FONDS DE PRIX	Page 15
ANNEXE 1	Page 17

## 1. RÈGLEMENT SPORTIF

Les épreuves IAME sont organisées par l'ASK (Association Sportive de Karting) locale, retenue pour l'organisation de la course, en collaboration avec Victory Concept et sous l'égide de la FFSA.

Le Briefing est obligatoire pour tous les Pilotes et Concurrents. L'horaire exact sera repris dans les horaires de l'événement. La présence des Pilotes sera peut-être également exigée lors d'un briefing supplémentaire qui aura lieu le samedi ou le dimanche, sur décision du Directeur de la Course. Il est du devoir des Pilotes/Concurrents de s'enquérir des éventuels briefings supplémentaires. Cette information figurera sur les panneaux officiels et sera disponible au bureau de réception. Il sera obligatoire de signer une feuille d'émargement lors du briefing. Tout pilote absent lors du briefing se verra enlever ses deux meilleurs temps des essais qualificatifs.

Dans le cas d'un briefing par voie électronique, les pilotes et concurrents devront obligatoirement en prendre connaissance.

Le roulage est interdit le jeudi sur le circuit où se déroule l'événement.

## 2. RÈGLEMENT

Le présent règlement est spécifique aux épreuves IAME. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué sans un accord écrit de Victory Concept et de la FFSA.

En dehors des articles et spécifications du présent règlement, il sera appliqué, au niveau sportif et technique, le règlement spécifique 2021 de la coupe de marque et pour les catégories fédérales, le code sportif international 2021, les prescriptions générales et spécifiques CIK-FIA ainsi que l'annexe sportive FFSA 2021.

Le fait de s'engager à l'une des épreuves IAME implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement ainsi que la réglementation FFSA et de les respecter.

Victory Concept se réserve le droit de modifier, sans préavis, ou d'annuler un ou plusieurs articles du présent règlement (Général, technique et sportif) avec l'accord de la FFSA ou sur demande des officiels habilités et présents lors des épreuves.

Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement, dans le règlement de la Coupe de Marque ou dans l'Annexe Sportive ou Technique FFSA est interdit.

Chaque pilote peut s'inscrire à une ou plusieurs épreuves IAME dans une ou plusieurs catégories. L'organisation se réserve le droit d'ajouter ou supprimer une ou plusieurs catégories par épreuve.

Si les pilotes X30 Master et X30 Gentleman ne sont pas en nombre suffisants, les deux catégories pourront être réunies. Chacune devant respecter sa réglementation technique, notamment au niveau du poids et de l'âge. Même unifiées, chaque catégorie aura son

propre podium dès lors que le nombre d'engagés sera supérieur ou égal à six pilotes. En dessous de ce chiffre, seul le vainqueur sera appelé sur le podium.

Victory Concept se réserve le droit d'annuler une catégorie en cas d'un nombre insuffisant de participants et de limiter à 36 le nombre de participants dans une ou plusieurs catégories.

### 3. OBLIGATIONS GÉNÉRALES

En s'inscrivant à une épreuve IAME, chaque pilote et chaque team acceptent que des photos, vidéos ou que leur nom soient utilisés par Victory Concept ou IAME dans le cadre de publicités, classements, championnats, fiche pilote..., en France, comme à l'étranger.

Le port d'une caméra embarquée, y compris à l'intérieur du casque (Système CamBox), est interdit à partir des essais qualificatifs.

L'utilisation d'un drone, sans autorisation de Victory Concept, est interdite sur la totalité du site où se déroule chaque épreuve.

Le fait de s'engager à une épreuve IAME implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement ainsi que le règlement FFSA 2021 et de les respecter.

En cas de règles sanitaires, mises en place par l'organisateur, chaque pilote et concurrent ainsi que leurs accompagnateurs et/ou équipe s'engagent à les respecter. Une disqualification de la compétition pourra être prononcée en cas de non-respect.

Les contrôles administratifs se dérouleront au cours de la journée du vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h sauf exception dûment signalée. Nous vous remercions de vous y rendre, dès votre arrivée sur le circuit, muni de votre transpondeur, de votre licence pilote et concurrent, de celle de votre mécanicien et du règlement pour l'achat des pneus de course (Un voucher vous sera donné en contrepartie).

Aucun pilote ne pourra s'entraîner sans avoir effectué au préalable les vérifications sportives.

La manifestation commence officiellement le samedi matin.

Tous les karts doivent avoir leurs quatre numéros de course dès leur passage au Contrôle Administratif. Avant, un seul numéro sur le nasseau panel sera autorisé.

Un jeu de numéros de course pour un kart complet sera offert à chaque pilote lors de chaque course.

La numérotation suivante sera appliquée pour chaque catégorie lors de chaque épreuve :

X30 Junior	100 – 199
X30 Sénior	200 – 399
X30 Master	400 – 499
X30 Gentleman	500 – 599
KA100	600 – 699
KZ – KZ M/G	700 – 799
Minime	800 – 899

À tout moment de la course, le pilote doit veiller à ce que les numéros de course soient clairement visibles par la direction de course.

Aucune voiture privée ne sera tolérée dans le paddock. Avant d'entrer dans le paddock, tous les véhicules de service (Fourgons, poids-lourds...) devront OBLIGATOIREMENT s'annoncer au bureau de l'organisateur. Ils recevront un laissez-passer pour un véhicule paddock.

Il est strictement interdit de monter ou de décharger votre équipement tant que votre place dans le paddock ne vous aura pas été allouée. Les laissez-passers participant, pilotes et mécanicien seront émis au point de contrôle administratif. Tous les laissez-passer doivent être présentés à tout moment et personne ne sera réadmis sans laissez-passer.

Aucune tente destinée à la restauration n'est autorisée dans les paddocks. Si l'espace le permet, un endroit spécial leur sera alloué près de l'aire de stationnement.

Sous peine de disqualification de l'épreuve, il est interdit d'utiliser des véhicules à moteur thermique (Mini-motos, etc.) ou des véhicules électriques (Overboard, trottinette...) dans les paddocks en dehors de ceux de l'organisation.

L'organisateur et le promoteur des épreuves ainsi que les propriétaires des circuits déclinent toutes responsabilités en cas de vol de matériel au cours d'une épreuve de la série. Chaque pilote, concurrent ou team est responsable de tout son matériel dans le paddock, sur la piste ou dans tout espace privatif.

#### **4. PRINCIPE ET DÉROULEMENT**

Les épreuves IAME sont des courses uniques organisées en France.

Une course IAME regroupe les catégories fédérales et coupe de marque suivantes :

- Minime
- KA100
- X30 Junior
- X30 Sénior
- X30 Master (+ 30 ans)
- X30 Gentleman (+ 45 ans)
- KZ
- KZ Master (+ 30 ans) - Gentleman (+ 45 ans)

Un championnat est organisé pour chaque catégorie.

Le nombre de participants pour chaque catégorie est limité suivant le circuit

#### Calendrier des courses IAME 2021 :

03-05 Septembre	Vareennes sur Allier
08-10 Octobre	Le Mans
05-07 Novembre	Brignoles

#### **5. CLASSEMENTS**

Le classement de chaque course IAME est celui de la finale après validation du contrôle technique.

Lors de chaque épreuve et dans chaque catégorie, le représentant du team du vainqueur se verra remettre un trophée, à défaut de team, le trophée sera remis au mécanicien du pilote.

## 6. DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM

Une dotation souvenir marquant l'épreuve (Coupe ou Trophée, invitations aux épreuves internationales IAME...) est remise, à l'issue de chaque épreuve IAME aux pilotes accédant aux podiums de chaque catégorie.

Les pilotes devront se présenter en combinaison de course et avec leur casque sur le podium.

Une dotation spécifique pour la lame International Final sera distribuée à l'issue de chaque épreuve.

Le meilleur « Rookie » de la catégorie X30 Sénior, 1<sup>ère</sup> année dans la discipline et – 16 ans (Règlement CIK/FIA Karting), sera récompensé lors de chaque épreuve, ainsi que la meilleure féminine de l'épreuve (Sur la base du meilleur ratio place obtenue / nombre de participants dans la catégorie).

Si un pilote remporte une invitation ou un accès garanti pour la IAME INTERNATIONAL FINAL à plusieurs reprises, il ne conservera qu'une seule invitation ou qu'un seul accès. Les autres reviendront à l'organisateur. Si un pilote, qui a remporté une invitation pour la IAME INTERNATIONAL FINAL, ne peut se rendre à la course (Pour des raisons personnelles ou parce qu'il n'a pas l'âge requis), l'invitation ou l'accès, qui ne peut être ni cédée, ni vendu, revient à l'organisateur.

Tous les lots devront avoir été retirés avant le 31 décembre 2021. Au-delà de cette date, le lot est perdu.

## 7. LICENCES

Les pilotes et concurrents doivent être détenteurs d'une licence nationale ou internationale respectivement de pilotes et concurrents, en cours de validité pour l'année, ainsi que des autorisations nécessaires (Visas) émises par leur ASN affiliée à la CIK/FIA Karting. Cette autorisation sera délivrée par l'ASN concernée dans une forme qu'elle considérera appropriée.

Les pilotes titulaires d'une licence étrangère peuvent participer à une épreuve IAME à condition de répondre aux conditions définies dans le Code Sportif international FIA (Article 2.3.6).

Quelles que soient les circonstances, le pilote ne pourra être âgé de moins de 12 ans dans l'année sauf pour la catégorie Minime (8 ans).



Les représentants légaux des pilotes devront être présents en permanence dans le paddock tout au long de l'évènement et devront se présenter avec les pilotes lors des vérifications administratives.

En cas d'absence du représentant légal, celui-ci devra remplir un formulaire de délégation afin de déléguer sa qualité de concurrent à une autre personne physique, présente lors de l'évènement et titulaire d'une licence concurrent.

Les formulaires de délégation sont disponibles, par téléchargement, sur le site [www.ffsa.org](http://www.ffsa.org).

## 8. PILOTES ADMIS

Victory Concept se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation de tout pilote (Ou équipe) n'observant pas une conduite adaptée à l'esprit d'une course IAME ou dont l'attitude pourrait nuire à l'image du karting en général, y compris sur les réseaux sociaux. Le pilote est seul responsable de ses accompagnateurs, licenciés FFSA ou non, ainsi que de la conformité de son matériel.

En cas d'injures et/ou voies de faits, un pilote pourra être disqualifié de la manifestation ou du championnat suite à une décision du collège des commissaires sportifs.

## 9. KARTS ET MATÉRIELS ADMIS

Dans le cadre d'une course IAME, les commissaires techniques officiels doivent avoir l'entière maîtrise de leur mission, de l'enregistrement du matériel jusqu'aux contrôles de fin d'épreuves.

Les responsables techniques d'une course IAME, mandatés par écrit par Victory Concept, seront obligatoirement présents et agiront à tous les stades des vérifications, en accord avec les commissaires techniques officiels FFSA. Ils auront un rôle de consultant et seront chargés en particulier des interventions spécifiques à la coupe de marque (Fourniture du règlement à jour, plombages spécifiques, matériel de contrôle adapté, et c ...).

Seuls les documents suivants feront foi pour les différentes catégories d'une course IAME :

Minime : Règlementation FFSA 2021 de la catégorie Minime  
Spécifications Techniques Moteur Iame Gazelle 60cc 2021

Montage des carrosseries et pare-chocs homologués CIK-FIA autorisé sur châssis Minime/Cadet FFSA avec possibilité de garder l'ancienne barre inférieure.

KA100 : Règlementation de la Coupe de Marque Iame 2021  
Spécifications Techniques Moteur Iame KA100 100cc 2021

X30 Junior : Règlementation de la Coupe de Marque Iame 2021  
Spécifications Techniques Moteur Iame X30 125cc 2021

X30 Sénior : Règlementation de la Coupe de Marque Iame 2021  
Spécifications Techniques Moteur Iame X30 125cc 2021

- X30 Master : Règlements de la Coupe de Marque Iame 2021  
Spécifications Techniques Moteur Iame X30 125cc 2021
- X30 Gentleman : Règlements de la Coupe de Marque Iame 2021  
Spécifications Techniques Moteur Iame X30 125cc 2021
- KZ : Règlements FFSA 2021 de la catégorie KZ  
Spécifications Techniques Moteur KZ 125cc 2021
- KZ Master / Gentleman : Règlements FFSA 2021 de la catégorie KZ  
Spécifications Techniques Moteur KZ 125cc 2021

### Publicité :

Les participants s'engagent à laisser libre de toute publicité les surfaces ci-après sur les éléments de carrosserie de leurs karts :

La surface nécessaire sur le spoiler avant et le nasseau, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation.

La surface nécessaire sur chaque ponton, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation.

### Carburant :

L'essence (E5-Super sans plomb 98) devra être impérativement achetée dans la station-service de référence, qui sera désignée lors de chaque épreuve. Chaque concurrent est responsable de l'approvisionnement et de l'achat du carburant.

Il est interdit d'ajouter tout liquide ou additif pouvant augmenter la puissance. Aucun mélange de carburant ne sera toléré. Le SSP 95-E5 ou SSP 95-E10 ne sont pas autorisés.

À tout moment, la quantité de carburant dans le réservoir devra être supérieure à 1 litre.

Des contrôles seront effectués grâce au matériel de contrôle suivant :

- Digatron DT-47 Fuel Meter Test.

Des substitutions pourront être effectuées par les contrôleurs techniques. Les pilotes seront prévenus 15 minutes avant le départ de la course.

### Huile :

Seule l'huile WLADOIL K2-T agréée CIK/FIA Karting de l'année en cours est autorisée dans les catégories de la Coupe de Marque Iame sauf pour le KA100 où 3 marques sont autorisées. La marque de l'huile est libre en Minime, KZ et KZ Master / Gentleman. Le ratio d'huile conseillé est de 4% à 6%.

### Pneumatiques :

**Minime - X30 Junior - X30 Sénior - X30 Master - X30 Gentleman – KZ – KZ Master / Gentleman**



Chaque pilote disposera de :

- ENTRAINEMENT VENDREDI SLICK : Pneus libres. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept, au moyen du formulaire prévu à cet effet.

- ENTRAINEMENT VENDREDI PLUIE : Pneus libres. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept, au moyen du formulaire prévu à cet effet.

- COURSE SLICK : 6 pneus slick (3 avant – 3 arrière) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés à partir des essais chronométrés et seront utilisés pour les essais chronométrés, manches qualificatives, pré-finale et finale.

Les pneus course pourront être utilisés lors du warm-up du dimanche matin.

- COURSE PLUIE : 6 pneus pluie (3 avant – 3 arrière) neufs (Picots visibles). Ils pourront être achetés auprès de Victory Concept (Réservation 8 jours avant l'épreuve obligatoire) lors de chaque épreuve ou provenir d'une épreuve IAME France 2020 ou 2021. Ils devront avoir un code barre commençant par K ainsi qu'un marquage spécifique IAME France. Ils devront obligatoirement être scannés en même temps que les pneus course slick. Ils devront être utilisés à partir des essais chronométrés et seront utilisés pour les essais chronométrés, manches qualificatives, pré-finale et finale.

Si ces pneus ne sont pas utilisés, ils pourront être réutilisés lors de la course suivante et ainsi de suite.

Pour les Minimes, il n'y aura pas de pneus pluie.

#### - CREVAISON

En cas de crevaison sur les pneus du vendredi, le pilote pourra changer son pneu librement. En cas de crevaison avérée et dûment signalée à l'arrivée d'une course sur les pneus de course, le pilote sera autorisé à utiliser son lot de 6 pneus puis un pneu du vendredi, déjà utilisé, après accord du délégué technique de la FFSA.

#### - WARM-UP

Pour le warm-up du samedi, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course. En condition pluie, le pilote devra utiliser d'autres pneus que les pneus Course-Pluie.

Pour le warm-up du dimanche, les pneus sont libres (Pneus de course ou pneus des essais, neufs ou déjà utilisés). En condition pluie, le pilote pourra utiliser les pneus Course-Pluie.

### **KA100**

Chaque pilote disposera uniquement de 4 pneus slick (1 set) pour le week-end. Les pneus seront marqués dès la première séance d'essais libre du vendredi pour chaque pilote.

En cas de crevaison avérée et dûment signalée à l'arrivée d'une session de roulage, le pilote sera autorisé à utiliser un pneu déjà utilisé, après accord du délégué technique de la FFSA.

### Tarifs pneumatiques :

Les sets de pneumatiques seront vendus, sur le circuit, par Victory Concept aux tarifs suivants :

Véga Cadetti	141 € / jeu
Véga XH3	185 € / jeu
Véga W6	190 € / jeu
Komet K2H	180 € / jeu
Komet K2M	185 € / jeu
Komet K1W	190 € / jeu

Tarifs susceptibles de modification selon tarifs manufacturiers 2021

Les pneumatiques achetés à l'organisateur ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés.

### Balance – Procédure de pesée :

La balance utilisée durant la journée se trouvera dans la zone d'assistance. Cette balance sera la seule à être officiellement utilisée. La balance sera accessible à partir du vendredi matin.

Après les essais chronométrés, les manches qualificatives, la pré-finale et la finale, tout kart franchissant la ligne sera pesé. Si le kart n'est pas en mesure d'atteindre la zone de pesée par ses propres moyens, il sera soumis au contrôle exclusif des commissaires techniques, qui iront ou feront chercher ce kart. Le pilote se présentera à la zone de pesée dès qu'il reviendra aux stands, afin de pouvoir faire constater son poids.

Aucun objet solide, liquide ou gazeux ; aucune substance de n'importe quelle nature, ne peut être ajouté, placé ou enlevé d'un kart avant la pesée (sauf par un Commissaire technique dans le cadre de ses obligations officielles). Seuls les commissaires techniques et les officiels (Ainsi que la presse) peuvent pénétrer dans la zone de pesée. Aucune intervention quelconque n'est autorisée dans cette zone sans l'accord de ces officiels.

Aucun kart ou pilote ne peut quitter la zone de pesée sans l'autorisation du commissaire technique.

Toute transgression à ces dispositions relatives à la pesée des karts risque d'entraîner l'exclusion du pilote et du kart concernés.

L'organisateur doit veiller à avoir des poids certifiés pour étalonner ses balances.

Il est absolument interdit de boire, verser de l'eau sur ses vêtements et de mettre tout type de liquide à l'intérieur de la zone assistance.

### Zone d'assistance :

Voir annexe 1

## **10. SÉCURITÉ GÉNÉRALE**

Chaque emplacement de paddock (8 x 6 mètres) sera équipé au minimum d'un extincteur de 6 Kg. Chaque pilote devra avoir son propre extincteur de 6 Kg. Il est strictement interdit de fumer ou d'utiliser tout appareil susceptible de provoquer un incendie dans la zone des paddocks. Il est également interdit de cuisiner dans les Paddocks. Dans tous les cas, les équipements seront électriques et isolés.

Vous devez obligatoirement protéger le sol avec un tapis étanche, d'une dimension minimale de 1,50m x 1,90m, conformément avec la réglementation FFSA. Aucun déchet, aucun fût, aucun pneumatique ne doit être abandonné dans le paddock. Des containers, mis en place par le club organisateur, seront à votre disposition.

Le démarrage, le rodage, la chauffe ou le test des moteurs dans le paddock sont strictement interdits dans le paddock, les parkings ou les parcs fermés. (Art 2.14Q du règlement de la CIK-FIA).

## **11. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE**

Pour chaque catégorie, seront organisés des essais libres, des essais qualificatifs, trois manches qualificatives, une pré-finale et une finale.

### Essais Libres :

Constitution d'un ou plusieurs groupes en fonction du nombre de participants. Les essais libres se déroulent sur une durée maximale variable en fonction du circuit, de la capacité de la piste et du nombre de pilotes participant.

### Essais Qualificatifs :

Les essais qualificatifs se dérouleront par catégorie. Les groupes chronométrés seront définis par tirage au sort. Ils se dérouleront sur une ou plusieurs séances de 8 minutes. Chaque groupe comprendra 36 pilotes maximum et dépendra de la capacité de la piste. Lors de chaque séance, le pilote prendra le départ au moment de son choix. Le temps retenu est celui du meilleur tour effectué dans la séance. En cas d'ex aequo, le 2ème meilleur temps accompli sera déterminant, et ainsi de suite en cas de nouvel ex aequo. Les essais qualificatifs déterminent la position des pilotes sur la grille de départ des manches qualificatives.

### Manches Qualificatives :

La grille de départ de chaque manche qualificative est déterminée en fonction des essais qualificatifs. Chacune des trois manches qualificatives sera de 10 km.

Attribution des points : 0 point au 1er, 2 points au 2ème, 3 points au 3ème, etc..., n points au nième. En cas d'annulation d'une Course pour "force majeure", aucun point ne sera attribué.

Le classement à l'issue des manches qualificatives est déterminé en totalisant le nombre de points de chaque pilote. En cas d'ex-aequo, le classement des essais qualificatifs départage les pilotes.

Les pilotes disqualifiés pour non-conformité technique, le seront sur décision des commissaires sportifs après étude du rapport de la commission technique ; Tous les autres pilotes qualifiés seront autorisés à prendre le départ.

#### Pré-finale :

La grille de départ de la pré-finale sera déterminée en fonction du classement des manches qualificatives. La distance à parcourir en pré-finale est de 20 km. L'ordre d'arrivée de la pré-finale permettra de déterminer la grille de départ de la Finale.

#### Finale :

La grille de départ de la finale est définie en fonction du classement de la pré-finale. La distance à parcourir en finale est de 25 km.

Note : Le Collège des Commissaires Sportifs se réserve le droit de modifier le format de l'épreuve. En fonction des conditions climatiques, la Direction de Course pourra être amenée à diminuer la distance des différentes compétitions de l'épreuve (- 2 tours en cas de pluie).

Tout participant dont le kart n'est pas en mesure de prendre le départ pour n'importe quelle raison, ou qui a de bonnes raisons de penser que son kart ne sera pas prêt à prendre le départ, devra informer l'officiel en charge de la prégrille, qui informera le directeur de la course dès qu'il en aura la possibilité.

Le pilote en pole position de chaque grille aura le choix de la pole position (Sur le côté gauche ou le côté droit de la piste), pour autant qu'il fasse part de son choix au directeur de la course dès qu'il rejoint la prégrille. Ce choix ne modifiera que la première ligne ; les autres ne seront pas concernées.

L'accès à la prégrille sera fermé cinq minutes avant l'heure prévue pour le départ de la course. Les karts qui n'auront pas pris position sur la prégrille à ce moment, ne pourront plus le faire, sauf circonstance exceptionnelle laissée à l'appréciation du Directeur de la Course ou d'un Commissaire Sportif, présent sur place. Les karts sur la prégrille doivent être prêts à courir. À moins d'une circonstance exceptionnelle laissée à l'appréciation du directeur de la course, les karts qui se trouvent sur la prégrille ne peuvent retourner dans la zone d'assistance. Il est interdit d'amener un deuxième jeu de pneus sur la prégrille. Les mécaniciens seront tenus de quitter la prégrille dès la présentation du panneau « Evacuation piste ». Tout pilote qui ne pourrait démarrer de la prégrille après la présentation du drapeau vert et qui demanderait l'intervention d'un mécanicien, ne sera autorisé à quitter la prégrille que sur ordre d'un commissaire de piste ou du responsable de la prégrille et prendra le départ à l'arrière de la formation, quel que soit le nombre de tours de formation.

Tout pilote présent avec son kart sur la grille dans les temps, sera considéré comme partant.

Le drapeau bleu à chevrons rouges ne sera pas utilisé en cas de cohabitation de plusieurs catégories au sein d'une manche qualificative, d'une pré-finale ou d'une finale.

## **12. GRILLE DE DÉPART**

Article 2.19 des prescriptions générales de la CIK-FIA.

## **13. PROCÉDURE DE DÉPART**

Article 2.20a des prescriptions générales de la CIK-FIA.

Sur demande du Directeur de Course, les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de faits. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure de départ pourra entraîner la disqualification du pilote concerné de la compétition

## **14. SUSPENSION D'UNE COURSE**

Article 2.21 des prescriptions générales de la CIK-FIA.

## **15. REPRISE D'UNE COURSE**

Article 2.22 des prescriptions générales de la CIK-FIA.

## **16. ARRIVÉE**

Article 2.23 des prescriptions générales de la CIK-FIA.

## **17. PARC FERMÉ**

Article 2.13 des prescriptions générales de la CIK-FIA.

## **18. INCIDENTS**

Article 2.24 des prescriptions générales de la CIK-FIA.

## **19. DROITS D'ENGAGEMENT ET FONDS DE PRIX**

Pour chaque épreuve IAME, le montant de l'inscription est fixé à 250 € TTC.

Ce montant comprend les frais de dossier administratif et le droit de piste du vendredi. Seuls l'aire de stationnement et la location de transpondeur pourront être facturés en plus.

Tout engagement à une épreuve avec paiement des droits d'inscription est ferme et définitif. En cas de non-participation à l'épreuve, le pilote ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Une majoration de 50 € TTC sera appliquée en cas d'inscription à moins de 8 jours du début de l'épreuve.

La clôture des inscriptions sera effective 5 jours avant le début de l'épreuve (Délai nécessaire pour l'acheminement des pneumatiques dans de bonnes conditions).

En cas d'un nombre trop important de participants par catégorie, Victory Concept se réserve le droit de refuser des participants. Les participants retenus seront choisis suivant l'ordre d'inscription des pilotes et une priorité sera donnée à ceux qui feront le championnat en intégralité.

Si un concurrent ne possède pas de transpondeur, il pourra en louer un auprès de Victory Concept au tarif de 30 € le week-end avec une caution de 300 €. Chaque pilote est responsable de la charge et du bon fonctionnement de son transpondeur même s'il l'a loué à Victory Concept. Le transpondeur est obligatoire à partir des essais libres du vendredi après-midi.

Les inscriptions se feront uniquement, en ligne, via le site internet [www.iameseriesfrance.com](http://www.iameseriesfrance.com).

Le règlement se fera uniquement par virement bancaire. Le paiement par virement devra être effectif dans les 5 jours suivant l'inscription. Dans le cas contraire, l'inscription sera annulée.

Coordonnées bancaire pour les virements :

Bénéficiaire : Victory Concept  
Note : Nom du pilote + catégorie  
IBAN: FR76 3006 6109 1600 0100 5350 353  
SWIFT: CMCIFRPP  
Banque : CIC Saint Denis Entreprise  
3, Rue Francis de Pressense  
93457 La Plaine Saint Denis Cedex



## ANNEXE 1

### DISPOSITIONS PARCS ASSISTANCE, PRÉ-GRILLE, PARCS FERMÉS

#### DÉFINITIONS

##### Parc d'Assistance « Départ »

Zone située entre le Paddock et la Prégrille à accès restreint où le Pilote et un seul de ses Mécaniciens peuvent accéder.

##### Parc d'Assistance « Arrivée »

Zone située entre la piste et le Paddock à accès restreint où le Pilote et un seul de ses Mécaniciens peuvent accéder.

##### Prégrille

Zone où les karts sont posés au sol, sur un emplacement défini et affiché à l'avance, en attendant le départ du tour de formation.

##### Parc Fermé

Zone fermée, situé à côté du parc assistance arrivée et où est parké le matériel pendant le délai règlementaire « et ou » en attente des contrôles.

Seuls les Officiels chargés des contrôles, les médias accrédités et les mécaniciens concernés peuvent y pénétrer.

#### CONDITIONS NORMALES

Toute mise en marche de moteur est interdite dans les parcs assistance départ et arrivée, parc fermé ainsi que sur la prégrille avant la présentation du panneau moteur. Sur demande justifiée, après autorisation et sous le contrôle des commissaires techniques, une mise en marche du moteur peut être autorisée dans ces différentes zones.

##### Parc d'Assistance « Départ »

Seul le montage et démontage des roues, le montage du carénage avant, le réglage de la largeur des voies, le contrôle et l'ajustement de la pression des pneumatiques sont autorisés.

Toute intervention liée à la sécurité ne pourra se faire qu'avec l'autorisation d'un commissaire technique.

Les pilotes devront se présenter à l'entrée du Parc Départ avec les caisses à outils ouvertes sur les chariots. Seuls les outils sont autorisés (Pièces détachées, bidons, spray... exclus). Victory Concept se réserve le droit d'interdire certains outils.

##### Parc d'Assistance « Arrivée »

Seul, le contrôle de la pression des pneumatiques est autorisé après la pesée.

Toute intervention ne pourra se faire qu'avec l'autorisation d'un commissaire technique.

### Prégrille

Seul le contrôle de la pression des pneumatiques est autorisé.

Toute intervention liée à la sécurité ne pourra se faire qu'avec l'autorisation d'un commissaire technique. Si l'intervention est autorisée, le pilote devra alors partir en dernière position.

### Fermeture prégrille :

L'heure affichée est l'heure de fermeture de la porte de la prégrille.

Chaque pilote doit avoir franchi la porte de la prégrille 5 minutes avant l'heure affichée sur l'horaire officiel, un signal sonore annoncera les 5 dernières minutes avant sa fermeture.

Tout pilote se présentant hors délai ne sera pas autorisé à pénétrer sur la prégrille.

Lorsque les karts s'élanceront pour le tour de chauffe, si un kart ne démarre pas, toute intervention quelle qu'elle soit du mécanicien entraînera le départ du kart en dernière position.

Le non-respect de ces dispositions entrainera la présentation du drapeau noir et disqualification de la manche.

### Parc Fermé

Toute intervention est interdite sans l'autorisation d'un commissaire technique.

## **CONDITIONS EXEPTIONNELLES**

En cas de changement brutal de météo, alors que les pilotes sont en prégrille, le directeur de course seul peut décider de décaler le départ.

Tous les pilotes seront alors autorisés à retourner en parc assistance départ pour se mettre en configuration pluie sous la surveillance des commissaires technique.

Seront alors uniquement autorisés :

Le démontage et montage des roues

Le réglage de la largeur des voies AV et AR.

Le contrôle et l'ajustement de la pression des pneumatiques.

Le changement de la bougie.

La pose de la protection ou le retournement du silencieux d'aspiration.

**Toute autre intervention est formellement interdite.**

**Ces interventions ne pourront être réalisées que par le mécanicien et son pilote.**

Toute autre aide est interdite.

Le non-respect de ces dispositions entrainera l'interdiction d'accès à la prégrille ou la présentation du drapeau noir et de ce fait la disqualification de la manche.